



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 23 mai 2012

Au Conseil Général
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 07/12 : Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2011

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

I But

Conformément à l'article 85 du règlement du Conseil général, le présent préavis a pour but de faire adopter, par le Conseil général, le bilan et les comptes de fonctionnement de l'année 2011.

II Préambule

L'exercice comptable 2011 est bouclé en conformité avec le budget présenté en 2010. Cette année peut être qualifiée de très bonne.

En effet avec un excédent de charges de frs 15'050.- prévu au budget, les comptes se bouclent avec un excédent de revenus de frs 177'969.69, soit une différence de frs 193'019.69. Ces recettes supplémentaires proviennent principalement des recettes d'impôts, des droits de mutations et du décompte final de la facture sociale et péréquation 2010.

III Commentaires sur les comptes de fonctionnement

L'exercice 2011 est bouclé avec un excédent de revenus de frs 177'969.69.- et permet de procéder aux amortissements usuels de frs 115'500.- et extraordinaires de frs 226'300.-.

Le montant de frs 264'596.- a pu être prélevé et frs 74'100.- attribué sur les divers fonds de réserves

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

Ils ont été contrôlés et adoptés par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2012.

IV Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis municipal no 07/12 relatif au bilan et comptes de fonctionnement 2011;
- vu l'examen détaillé de ceux-ci;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE

Le bilan et les comptes de fonctionnement de l'année 2011 sont adoptés tels que présentés.

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet-Blanc



La secrétaire



F. Turin

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2012

Annexe : Rapport de la Société Fiduciaire OFICO avec commentaires sur les comptes 2011

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer